

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, SALANON Gérard, SOULAS Elisabeth, COUTANSON Frédéric, RAMOUSSE Michel, GIRARD Franck, Sandrine MANIVIT, JOUVHOMME Karen, DUMAS Yvette, PERGIER Odile, FERRY Fabienne.

EXCUSES : Benoît PITAVY (a donné pouvoir à CHAPPON Claude), VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 12 septembre 2024, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 18 septembre 2024.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent **SECRETARE DE SEANCE** : Christine CARTIER

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2024/074	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2024/075	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 21 AOUT 2024	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2024/06	AUTORISATION AU MAIRE À DÉFENDRE LA COMMUNE / DÉSIGNATION DE L'AVOCAT - TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CLERMONT-FERRAND (DOSSIER N° 2401646-1 : MESSIEURS JEAN-PAUL ET MICHEL MAISONNIAL C/ COMMUNE DE CRAPONNE-SUR-ARZON)	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2024/077	ADOPTION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC INGE43	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2024/078	PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	Délibération approuvée par 16 voix POUR

Laurent MIRMAND, Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

